

PRÉAMBULE

Ce préambule est une actualisation du préambule rédigé en 2009 à la création de la SCIC. Il expose à la fois le projet d'intérêt collectif de la SCIC et la motivation des sociétaires de le mener sous statut coopératif.

Le projet politique et économique porté par les Champs des Possibles, depuis sa création, s'inscrit dans un contexte de profond malaise au sein de cette activité multimillénaire qu'est l'agriculture.

Désireux de s'engager dans les transformations agroécologiques et solidaires nécessaires et de participer à la construction d'un projet alternatif aux dérives de l'industrialisation de l'agriculture, ce projet s'appuie sur des modèles d'agriculture paysannes et biologiques. Celles-ci permettent de développer l'autonomie des paysannes et des paysans ainsi que des fermes, et de leur assurer une rémunération décente de manière durable.

Au moment de la réécriture du préambule, le projet est toujours d'actualité et motive des personnes à poursuivre l'aventure coopérative, qui a pour objet de « fournir des ailes et des outils à celles et ceux qui veulent aller vers des métiers agricoles et alimentaires ».

Éléments historiques

Dans les années 2000, partant du constat du Réseau des AMAP d'Île-de-France du déficit de production biologique sur le territoire et de la difficulté de s'y installer, naît le projet de mise en place d'une ferme dans laquelle des paysans et paysannes pourraient tester la viabilité de leur activité. Ce lieu test agricole voit le jour en 2009, à Toussacq en Seine-et-Marne, en même temps qu'est créée l'association « Les Champs des Possibles » comme association de préfiguration de la SCIC.

En 2016, elle se transforme en SCIC-SARL avec un binôme de co-gérants, appuyé par un conseil de coopérative

Elle s'est, au fur et à mesure de son existence, ouverte au test et à l'accueil de nouvelles activités agricoles (élevage, plantes à parfum, aromatiques et médicinales...), de transformation alimentaire artisanale (boulangerie, fromagerie, transformation végétale...), et tertiaire (sensibilisation, animation, formation, conseil...).

Au cours de ces années, les partenariats se développent avec l'association Terre de Liens et sa foncière. Les Champs des Possibles contribuent activement à la création du Réseau National des Espaces Test Agricoles (RENETA). La coopérative est également à l'initiative, avec d'autres acteurs du territoire, du Pôle ABIOSOL qui accompagne les porteurs et porteuses de projet de l'idée jusqu'à l'installation.

Dès 2020, la coopérative engage une réflexion sur l'évolution de son statut juridique, dictée par l'augmentation du nombre d'associés, mais surtout par la nécessité d'un partage des responsabilités et des décisions et le souhait de renforcer l'implication des coopératrices et coopérateurs. En 2024, la coopérative devient une SCIC-SA.

Raison d'être de la coopérative

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif Les Champs des Possibles a pour mission de faciliter l'installation de paysans, paysannes, artisans, artisanes, acteurs et actrices des transformations agroécologiques en Île-de-France autour de 3 dispositifs : les espaces tests agricoles et alimentaires, une coopérative d'activité et d'emploi et un organisme de formation.

La coopérative propose un accompagnement humain, économique et technique, un tutorat par des professionnel·les expérimenté·es, des formations et des services mutualisés, notamment de gestion comptable et administrative aux entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai comme à celles et ceux salarié·es au sein de la CAE.

Elle regroupe des personnes qui partagent, à des titres divers, une vision engagée d'un modèle agricole alternatif et qui ont l'intention de prendre leur part à la construction d'une société plus solidaire et plus durable.

Les fondements du choix coopératif

Le choix de la forme de société coopérative d'intérêt collectif constitue une adhésion à des valeurs coopératives fondamentales telles qu'elles sont définies par l'Alliance Coopérative Internationale¹ avec notamment :

- La prééminence de la personne humaine ;
- La démocratie ;
- La solidarité ;
- Un sociétariat multiple ayant pour finalité l'intérêt collectif au-delà de l'intérêt personnel de ses membres ;
- L'intégration sociale, économique et culturelle dans un territoire déterminé par l'objet social.

Finalités d'intérêt collectif

Pour les Champs des Possibles, ces valeurs se déclinent dans les résolutions suivantes :

- Promouvoir et faciliter l'accès aux métiers agricoles et à l'entrepreneuriat, en proposant un cadre sécurisé via le dispositif de test d'activité ;
- Favoriser la transmission des savoirs et savoir-faire professionnels, en encourageant les formations, échanges et expérimentations entre pairs ;
- Développer la notion d'entreprise partagée en agriculture, en engageant producteurs, transformateurs, consommateurs, salariés et partenaires dans une même entreprise, via le sociétariat ;
- Mettre en œuvre des relations commerciales non prédatrices dans une démarche de commerce équitable, en fondant les partenariats commerciaux sur la transparence, la stabilité dans le temps, et la juste répartition des richesses ;
- Expérimenter des alternatives à la question de la propriété privée des moyens de production en agriculture pour faciliter la transmission des outils de production, en favorisant la reprise coopérative du foncier et des capitaux d'exploitation ;
- Faire vivre et développer au sein de notre réseau de fermes et d'entreprises un modèle d'agriculture paysanne et contribuer au développement de l'emploi et de l'activité rurale pour une revitalisation des campagnes, en expérimentant un nouveau rapport au travail et au vivre ensemble ;
- Accompagner les acteurs et actrices des territoires aux transformations économiques, environnementales et sociales vers un monde plus équitable et résilient.

¹ L'Alliance Coopérative Internationale est la voix des coopératives dans le monde entier. Elle a été créée en 1895 pour promouvoir le modèle coopératif. Aujourd'hui, les membres des coopératives représentent au moins 12 % de l'humanité. En tant qu'entreprises motivées par les valeurs et non par la rémunération du capital, les 3 millions de coopératives sur terre agissent ensemble pour construire un monde meilleur.